

COMMUNE
LA CHAPELLE HERMIER
Vendée

DELIBERATION

Nombre de conseillers
- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 10

Objet : projet éolien

L'an deux mille treize, le 4 octobre, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 30 septembre s'est réuni en réunion ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Michel HERIEAU, Maire.

Etaient présents : HERIEAU, GARANDEAU, RAPITEAU, AGEON, RENAUD, LOGEAS P, LOGEAS Y, MARTINEAU, BOUYAT, BOUDE.
Etaient absents : RIVALIN, MOINET, Jean dit MARTINEAU

Secrétaire : GARANDEAU

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de parc éolien à l'étude par la société Nordex France sur le territoire communal.

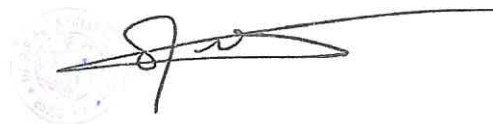
Il y a lieu de donner notre accord pour l'étude de faisabilité du projet, l'installation du mât de mesure, l'ensemble des démarches administratives nécessaires....

En conséquence, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise la société Nordex France à engager son projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette action.

Fait et délibéré à la date ci-dessus.

Le Maire,
Michel HERIEAU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

085-218500544-20131004-Del20131004_2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2013